

<http://pierre-alainmillet.fr/La-gestion-des-dechets-un-enjeu>



Conseil de communauté du 27 Juin 2011

# La gestion des déchets, un enjeu social, économique et environnemental

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : mardi 28 juin 2011

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Les progrès notés dans ce rapport sur la réduction du volume total des déchets, le progrès de la collecte sélective, de la collecte du verre et du compostage sont réels. Certains les trouveront peut-être insuffisants, mais quand on les met en rapport des difficultés du terrain que nous sommes nombreux à connaître, ces progrès sont significatifs.**

La réussite de l'opération des messagers du tri conduite en Novembre 2010 à Vénissieux, organisée par le Grand Lyon, Eco-Emballage, les bailleurs et la ville est un des exemples d'action tenaces et volontaristes qui a donné de très bons résultats, et qu'il faut reproduire. Car il n'y a aucune fatalité, ni sociale, ni culturelle, à avoir de mauvais résultats quantitatifs et qualitatifs pour la collecte sélective dans l'habitat collectif et notamment dans le logement social. L'opération Vénissienne a permis de diviser par deux le taux de refus et d'augmenter de 30% le volume de collecte sélective. Ces chiffres mesurés immédiatement après l'action se confirment 6 mois plus tard.

Il faut donc renforcer les moyens de communication de proximité, en relation étroite avec les acteurs de terrain et adapter sans cesse le message aux questions posées par les habitants. Ainsi, les enjeux économiques de la gestion des déchets. Est-ce que le fait de trier, de limiter les déchets, peut avoir un impact négatif sur l'emploi ou au contraire, est-ce un facteur positif ? De même, s'il faut renforcer et améliorer les moyens de sanctions, il faut aussi trouver les formes pour valoriser les bonnes pratiques, les habitants qui s'engagent et font progresser les pratiques.

Les actions de communication de terrain révèlent aussi toutes les insuffisances et les dysfonctionnements du système de collecte dont il faut tenir compte pour consolider le dialogue avec les habitants ; Manque de bacs, lieu de collecte inadapté, mauvaises pratiques du gestionnaire d'immeubles, démotivation du gardien. Il faut un travail suivi et tenace pour consolider notre dispositif.

Comme nous l'avons évoqué l'an dernier, nous souhaitons que le rapport soit amélioré sur plusieurs points

- l'évaluation de la collecte des déchets non ménagers assimilés, notamment liés aux commerces. S'il y a des arguments opposés sur la redevance spéciale, il reste nécessaire de mieux connaître les volumes concernés, d'avoir sans doute une communication claire à l'échelle de l'agglomération, et un suivi rigoureux des pratiques de terrain, pour assurer l'équité de traitement entre tous les producteurs de déchets assimilés.
- l'évaluation de la récupération sauvage dans les déchetteries. Là aussi les difficultés sont connues et les réponses contradictoires entre le fait de laisser faire dans une certaine mesure et la recherche un peu illusoire de solutions de protections complètes. Mais pour discuter et décider, il faut avoir des évaluations qui nous font défaut pour le moment.
- l'excédent entre la TEOM et les dépenses de fonctionnement de la collecte avaient déjà été commentés l'an dernier. Elles l'ont été aussi par la CCSPL. Nous renouvelons notre demande d'un tableau analytique qui donne une vue globale des dépenses de fonctionnement et d'investissements liés à la collecte. Dans ce rapport, il n'est pas possible de savoir si la TEOM dégage ou pas un excédent.
- Enfin nous avons évoqué en commission l'étude d'une collecte sélective de textile, en ville et en déchetterie. L'expérience a montré dans plusieurs endroits la difficulté de cette collecte qui peut se transformer vite en vide-grenier sauvage. Derrière ce cas, se pose en fait la question du rôle des artisans dans la collecte sélective de matériaux facilement recyclables. Il y a dans l'agglomération des chineurs, des ferrailleurs. Il faut certainement une réflexion sur leur rôle de manière qualitative et transparente dans le cadre du service public de la collecte ?